

« Vous avez dit GEM ? »

*Martine Dutoit directrice de l'Espace convivial citoyen et
Christelle Rosar adhérente à l'Espace convivial citoyen*

Martine Dutoit : On va prendre le relais au niveau de l'association Advocacy. Comme l'association Advocacy justement s'inscrit dans un concept des pratiques je suis obligée de vous présenter son background comme disent les Anglais, son terreau pour expliquer ce que Christelle, qui est à côté de moi, va plus cibler sur du concret.

Donc moi je m'appelle Martine Dutoit, j'ai fondé avec d'autres cette association en 1996 et donc on était partis puisque moi j'étais soignante, assistante sociale dans un secteur et puis par ailleurs plongée dans la maladie mentale du côté familial donc quand effectivement j'ai fait un certain nombre de constats dans le secteur public et ayant croisé sur ma route ce qu'on appelle les clubs et la psychothérapie institutionnelle on était un certain nombre de gens à se dire on est aussi des militants et donc nous avons adopté plutôt une attitude sociopolitique. Une analyse sociopolitique de là où on en était en se disant qu'il y avait quelque chose à faire par rapport aux droits de l'homme. Ou plutôt aux droits humains parce que malheureusement en français quand on dit « droits de l'homme » on exclut une part de l'humanité. Donc effectivement c'était le modèle de la maladie du Sida qui avait généré cette grande coalition entre malades, membre de la société civile et personnes impliquées dans le soin. Donc c'est ce modèle-là qui nous portait, on se disait bah voilà peut-être qu'on a maintenant la possibilité de faire reconnaître comme des êtres humains à part entière des personnes qui sont atteintes de pathologies ou qui sont en tout cas en souffrance. Donc faire évoluer la société c'était notre utopie à nous et très vite les personnes qui se sont montrées les plus attentives à ce mouvement, qui sont venues l'alimenter de leurs petites mains ont été les personnes qui avaient fait l'expérience de la psychiatrie traditionnelle ou même de la psychiatrie alternative. Donc toutes les personnes concernées par la souffrance psy sont devenues des personnes qui ont pris les rôles dans notre association. Donc au bout d'un moment on s'est dit qu'on pouvait revendiquer de manière politique le fait, oui je dis politique parce que les personnes voulaient qu'on les appelle des personnes et non pas qu'encore une fois on mette des étiquettes et là elles ont décidées toutes ensemble que l'association était une association « d'usagers », vous voyez revendiquer l'étiquette « usager en santé mentale », c'est-à-dire de la santé mentale pour essayer de se déclarer, de s'auto-déclarer dans ce champ pour dire on a quelque chose à faire ici, notre parole doit être entendue et ces personnes en première ligne voulaient être entendues. Et donc vous voyez cet aspect plutôt politique, sociopolitique, plutôt que psychothérapeutique. Donc toutes les instances de l'association sont majoritairement des personnes « usagers » et dans le champ de la

santé mentale parce que, effectivement, la santé mentale concerne tout le monde ici comme on l'a rappelé tout à l'heure, on a tous une santé mentale et il se trouve qu'il y a des personnes qui ont un problème avec cette santé mentale mais le fait de positiver, de ne pas parler de maladie mais bien de santé mentale autorise un certain nombre de personnes à se placer à côté d'autres personnes pour décréter qu'il y a quelque chose à faire ensemble et que de le vivre ensemble devient plus important que de juste soigner. Donc la devise de notre association résume bien son propos puisqu'on a choisit comme devise, on l'a trouvée en allant rencontrer en Angleterre et en Italie rencontrer des gens qui faisaient de l'advocacy, puisque c'est un nom commun en Europe, ça veut dire soutenir la parole de l'autre : « Quand des personnes peu habituées à parler seront entendues par des personnes peu habituées à écouter, alors de grandes choses pourront arriver. » C'est notre devise.

Donc on est partis sur la lutte contre la discrimination, le respect des personnes, retrouver sa dignité en expérimentant effectivement la coopération, l'entraide. Et dès le début, tout de suite, sont arrivées des demandes de personnes qui voulaient connaître leurs droits ou être aidés dans des démarches de droit. On s'est structuré autour de cette idée du droit avec la dernièrement ce que nous, on appelle dans notre jargon associatif le soutien à l'accès aux droits et au recours. On a à peu près 250 demandes qui nous arrivent de partout, de toute la France et aussi beaucoup de la part des soignants, de la part des élus, de la part des associations comme la Fnapsy, l'Unafam, France dépression, et puis toutes les associations imaginables. Le bouche à oreilles fonctionne aussi très bien. Il ne s'agit pas de créer un service mais bien de soutenir l'initiative qui est prise par ces personnes de vouloir résoudre un problème qui leur advient et on ne parle pas à la place, nous sommes témoins, nous sommes tiers, et l'idée c'est que ces personnes parlent, arrivent à parler en leur nom mais avec la ressource qu'on leur apporte de pouvoir rencontrer peut-être des personnes qui vont leur être utiles, connaître le droit, s'approprier donc toutes ces informations. Tout ce que, en tant que professionnelle du service social, je savais faire aussi. Depuis cette année nous formons les personnes à la pairadvocacy. Les pairs sont des personnes qui ont vécu une expérience de discrimination et qui en ont tiré une ressource qui va dans le sens non pas de l'assistance, non pas pour être à la place de, mais qui sont capables de soutenir la démarche d'autonomie de la personne et ainsi entrer dans cette fonction de pairadvocate. C'est une fonction de bénévole, elle n'est pas rémunérée, elle n'est même pas reconnue en France, ces personnes essayent de créer cette pratique comme on le disait tout à l'heure. L'important c'est de créer des pratiques qui effectivement bousculent les façons de faire. Donc cette formation va se répéter l'année prochaine. Elle est complètement gratuite. Si vous êtes intéressés vous pouvez nous contacter et on vous expliquera mieux ce que je ne peux faire maintenant.

Juste pour ne pas aller trop loin, avant de passer la parole à Christelle, je voulais rappeler que le projet des espaces conviviaux citoyens, nous, on n'appelle pas ça un

GEM pour nous GEM c'est un agrément administratif, les espaces conviviaux citoyens pour nous qui avons été associés en 2005 à la création des GEM, dans l'association c'est un projet qui est venu automatiquement : c'est-à-dire qu'on n'avait pas le local, on n'avait pas l'argent, on était des militants, les gens étaient là ils avaient envie et l'image qui nous est venue c'était la place publique, la laverie, toutes ces images-là et donc on l'a formé, formalisé dans l'expression « espace convivial citoyen » parce que pour nous la dimension de citoyenneté, la dimension politique est donc très importante. Donc dans ces espaces qui sont des lieux autogérés par les personnes elles-mêmes et bien il y a un certain nombre d'occasions pour les personnes d'expérimenter, de prendre des initiatives. Cette partie-là c'est plutôt Christelle qui va vous en parler. Dernières précisions, on travaille en lien avec l'Europe, avec toutes sortes d'associations, toutes sortes de groupes de travail pour que ce qui se fait au niveau local soit relayé, j'allais dire pour faire bouger l'ensemble de la société. C'est vraiment important, on ne fait pas les choses chacun dans son coin mais on essaye vraiment de faire changer les choses dans la manière dont, dans ce pays, on considère la santé mentale. On a fait des films, publiés des livres. Actuellement au niveau national, l'association n'a plus aucune subvention, on a promis 4000 €, au niveau national, qui n'ont jamais été versés. On est toujours près de mourir mais je crois que c'est ça qui nous maintient en vie parce que plus on appuiera sur la tête, plus on sera discriminé, je l'annonce, plus on sera là, et je laisse Christelle vous parlez de cette vitalité qu'on essaye d'avoir au quotidien. Je suis désolée d'avoir été si longue...

Christelle Rosar : Advocacy ce sont des personnes qui viennent, on les accueille et il y a des activités.

Le fonctionnement, c'est tous les lundis soirs aux alentours de 17 heures, 17h30 il y a une réunion d'autogestion du lieu qui se tient. On décide du planning de la semaine. Les personnes qui viennent sont acteurs et chacun peut animer des ateliers. Il y a différents ateliers. S'il y a une personne qui veut créer un atelier, si elle s'y connaît et qu'elle veut faire partager aux autres personnes, on en parle le soir à la réunion du lundi et on met en place cette activité-là. Par exemple il y a eu pendant un moment l'atelier broderie. Il y a des nouvelles activités, il y a aussi la piscine qui a été mise au point il y a quelques semaines et c'est tous les lundis. Et en fait pourquoi atelier piscine c'est tout simple c'est parce qu'il y a souvent atelier relaxation et gymnastique à advocacy et comme je fais l'atelier de la relaxation à advocacy et que je ne suis pas très à l'aise de parler comme ça avec des personnes allongées, j'ai participé à mettre au point la piscine parce qu'à la base quand on rentre dans l'eau déjà c'est de la relaxation et c'est une autre forme de relaxation et c'est un peu du sport aussi.

Moi je suis arrivée à Advocacy en octobre 2009 donc ça ne fait pas longtemps. Il y a un nouvel atelier qui est le club des femmes et en fait le club des femmes a été créé

dans le sens qu'il y avait souvent... c'était souvent des hommes qui prenaient la parole et les femmes étaient toutes autour et elles ne parlaient pas, quasiment pas et ça a été parlé justement un lundi soir en réunion et puis l'idée d'un club des femmes est venue et donc voilà. Le club des femmes c'est tous les jeudis de 11h30 à 14 heures et il n'y a pas de thème défini par rapport au club des femmes, on arrive, on s'installe tout simplement et si une des femmes a envie de parler d'un sujet elle en parle et puis après on parle du sujet et puis ainsi de suite. Sinon il y a d'autres activités, il y a un ciné-club, il y a chorale, il y a danse du monde. Alors la chorale s'est transformée en un groupe qui s'est donné un nom : « les voici voilà ». On est un groupe à chanter des chansons populaires on peut dire, et au moment des fêtes, soit « l'insolite de la place des fêtes », sur la place avec tout le monde dehors, soit « toi et moi en fête », une fois par an, donc toi et moi en fête c'est au mois de décembre et il y a beaucoup d'événements qui se passent à ce moment-là.

Martine Dutoit : Juste pour te reprendre, c'est de ma faute, je n'ai pas dit qu'il y avait deux événements très importants pour nous. Il y a « Toi et moi en fête » qui se prépare pendant plusieurs mois, et qui implique donc tous les habitants du XIXe qui veulent bien venir, la mairie, les associations d'artistes, un centre de formation d'éducateurs qu'on a la chance de côtoyer parce qu'il est à côté de chez nous. Et « l'insolite de la place des fêtes » c'est le deuxième événement qui se prépare aussi pour le mois de juin, donc pendant un mois on occupe la place des fêtes dans le XIXe, je ne sais pas si vous connaissez mais c'est une énorme place piétonne et là il y a plus de 200 participants et donc les personnes de l'espace ce sont elles qui aident, soit qui participent à l'animation, de l'invention créative, soit qui sont les organisateurs, on fait la sono, il y a tout ce qu'il faut pour que ça puisse permettre aux personnes de prendre des rôles. c'est l'occasion pour chacun de prendre une place et donc de se valoriser sur la place publique sans qu'on sache bien sur qui est qui, et c'est ça donc qui est très stimulant. Et ces deux événements sont donc l'occasion de tisser un lien et pour ce faire on a créé un collectif d'associations qui s'appelle « urbanité » et qui a pour devise le droit de cité et le droit d'être cité et nous permet aussi d'être dans ce local. Et donc ces associations très différentes qui s'occupent de personnes en difficultés, d'autres types de handicaps, des personnes qui viennent de la société « ordinaire », des associations de solidarité et d'échange entre les peuples, qui nous permettent aussi de faire connaissance en même temps avec d'autres cultures donc vous voyez c'est un collectif en lui-même qui est très riche et qui permet de sortir, de pas créer du ghetto à l'intérieur mais qui nourrissent toutes les activités dont a parlé Christelle mais à chaque fois elles sont liées et aussi des événements c'est-à-dire à chaque fois qu'il se passe quelque chose on se saisit de l'événement pour qu'à chaque fois les ateliers qui se font à l'intérieur aient du sens par rapport à la vie, à la citoyenneté et pas seulement que ce soit quelque chose de répétitif à l'intérieur mais bien toujours en lien avec l'extérieur.

Christelle Rosar : il y a aussi des forums ou du moins des événements comme forum, journées portes ouvertes, etc. il y a des jeux interactifs pour démystifier le handicap et la souffrance psychique que nous avons créée ensemble. En fait il y a trois jeux : il y en a un qui s'appelle le « Psychotron ». Le psychotron c'est des personnes qui ont fait leur ligne de vie et les ont matérialisées dans un jeu sur le modèle des stations de métro : à chaque numéro sur la ligne de vie qu'une personne parcourt, elle découvre quelque chose sur l'histoire de la vie qu'une personne a écrite, jusqu'au point de la rencontre là où il y a eu un changement, donc chacun peut trouver des liens avec sa propre vie et ça ouvre une discussion très intéressante. Les avis de ce jeu sont très différents selon les personnes qui le font. Il y a aussi le « 115 à la rue », je ne peux pas trop vous en parler parce que je ne connais pas trop mais je crois que c'était une personne SDF qui l'avait créé, donc ça à la rigueur Martine vous en parlera et sinon il y a le « 7 chemins de la paix » qui avait été fait déjà il y a quelque temps par le club des femmes et qui a été fini on va dire en 2009 et en fait le jeu c'est tout ce qui est égalité, il y en a 7 chemins pour découvrir ses droits et la citoyenneté. Très intéressant aussi.

Martine Dutoît : juste pour finir. Donc le règlement a été réalisé par tous et il est toujours remis sur le tapis. Ce qu'il faut dire c'est que chez nous les groupes sont très labiles, ça passe quoi ! C'est-à-dire qu'il y a beaucoup de gens qui reprennent leur vie, qui font des enfants, qui reprennent des études, enfin pleins de choses, et donc à chaque fois il y a un style qui s'installe différent selon la dynamique des gens qui viennent donc les participations aussi sont très variables, il peut y avoir des activités très différentes proposées selon les personnes et les groupes qui se forment. La broderie je crois qu'il y avait 10 personnes, mais on peut être 200 quand on est dans la fête, on peut être 80 quand on fait les banquets citoyens parce qu'on fait aussi des banquets citoyens qui ressemblent aussi des personnes habituelles et leurs invités. Chacun fait la bouffe, et puis les courses etc. Dernièrement on a ouvert le bar associatif. Il y a aussi une trésorerie qui est tenue. Donc vous voyez ça ressemble aussi à des dynamiques qu'on retrouve dans ce qu'on a entendu depuis ce matin dans les activités de votre club, simplement on essaye de garder le sens de l'advocacy, c'est-à-dire cette égalité et ce sens politique pour faire changer les choses et on est aussi des personnes d'abord sans relation soignants/soignés. Je crois qu'on va arrêter là.